

**Professeur Robert NICODEME**  
Président de la Section  
Formation et Compétences Médicales

**Professeur Antoine GIOVANNI**  
Responsable du DIU de Laryngo-Phoniatry  
de la Faculté de médecine Aix-Marseille

Mail : [antoinejoseph.giovanni@ap-hm.fr](mailto:antoinejoseph.giovanni@ap-hm.fr)

RN/AT/DLM/FCM – R/19 197 1262  
Dossier suivi par Adam TORNAY  
☎ Secrétariat : 01 53 89 32 22 (contact)

Paris, le 23 juillet 2019

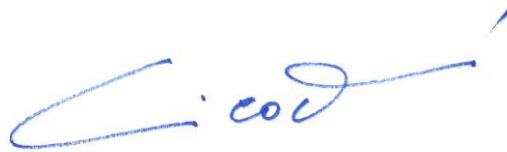
Objet : Droit aux titres

Monsieur le Professeur et cher confrère,

Nous faisons suite à votre courrier électronique du 19 avril dernier par lequel vous nous informez de la création d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Inter-Universitaire (DESIU) de « Laryngo-Phoniatry » dont l'enseignement est assuré par les Facultés de médecine d'Aix-Marseille, Montpellier, Toulouse et Paris V et sollicitez la reconnaissance de ce diplôme par le Conseil de l'Ordre.

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins réuni en séance plénière le 28 juin dernier, après étude de la maquette d'enseignement, a décidé d'accorder le droit au titre pour le DIU de « Laryngo-Phoniatry » (*dénommé DESIU pour Aix-Marseille*) pour les médecins spécialiste en ORL et chirurgie cervico-faciale.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur et cher confrère, l'expression de mes sentiments confraternels les meilleurs.



Professeur Robert NICODEME